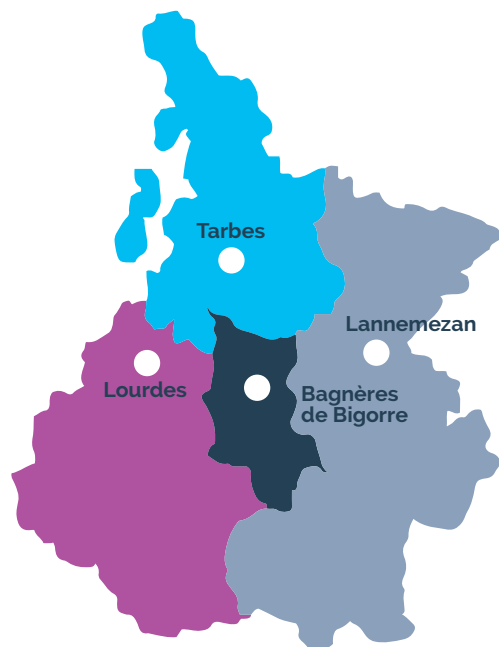


COUVERTURE DE L'ENSEMBLE
DU DÉPARTEMENT
DES HAUTES-PYRÉNÉES



**Bassin de Tarbes, Lourdes
Bagnères de Bigorre**

Pavillon Cazalas
2 rue de l'Ayguerote
65000 Tarbes

Tél : 05 62 54 66 50

Fax : 05 62 54 66 49
Mail : accueil-had@respay.fr

Bassin de Lannemezan

Hôpitaux de Lannemezan
644 Route de TOULOUSE
65308 LANNEMEZAN

Tél : 05 62 99 52 55

FAX : 05 62 99 52 54



Relais Santé

PYRÉNÉES

PÔLE HAD

Le pôle
Hospitalisation
à Domicile

**24h/2
et 7j/7**

Sur demande de votre médecin

Vous pouvez contacter le secrétariat de 9h à 17h,
Pour toutes demandes ou interrogations

Les partenaires



www.relais-sante-pyrenees.fr

QU'EST-CE QU'UNE HOSPITALISATION À DOMICILE ?

C'est une alternative à l'hospitalisation conventionnelle, qui apporte au patient des soins médicaux et paramédicaux au domicile sur une période limitée mais renouvelable.

Les soins prescrits sont continus, coordonnés, évalués et réévalués avec les équipes médicales

L'ÉQUIPE :

- De médecins coordonnateurs
- D'infirmières
- D'aides-soignantes
- D'une assistante sociale
- De secrétaires médicales

DES PARTENAIRES :

Le médecin traitant, les infirmiers libéraux, les kinésithérapeutes, les podologues, les psychologues, les prestataires médicaux pour le matériel, les pharmacies...etc

Elle travaille en collaboration avec :

Le médecin de l'établissement de santé qui suit le patient, les équipes spécialisées dans la prise en charge des soins palliatifs, les associations de soutien aux personnes...etc

Elle s'appuie sur un dossier patient pour le suivi.

Le médecin traitant

Reste le soignant référent du patient
Garant du projet de soins

Infirmières HAD
et Infirmières libérales
(de votre choix)
assurent les soins
en collaboration

Le patient garde
sa pharmacie
habituelle

POUR QUI ?

Les patients atteints de pathologies graves, aiguës et/ou chroniques, évolutives et/ou instables.

- Des soins palliatifs avec une charge en soins conséquente
- Analgésie (pompe)
- Un traitement intra-veineux hospitalier
- Des pansements complexes
- Une nutrition entérale ou parentérale
- Une assistance respiratoire
- La réadaptation à domicile
etc

OÙ ?

DOMICILES EHPAD AUTRES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Les Avantages :

- Une équipe experte dans la douleur, les soins palliatifs, les plaies chroniques au domicile
- Le maintien du patient dans son **cadre de vie habituel**
- Prise en charge **globale et coordonnée** du patient
- Respect du rythme de vie du patient
- L'intervention d'équipe soignante **pluridisciplinaire**
- La coordination des soins **24h/24h et 7j/7j**
- Un **soutien** aux intervenants et aux aidants
- La mise en place de l'équipement médical avant le retour au domicile
- L'organisation de la **logistique** au domicile du patient
- Des protocoles de soins adaptés et validés
- Tri sélectif et collecte des déchets
- **Le patient ne fait pas l'avance des frais**

COMMENT FAIRE ?

Sur prescription médicale par un praticien libéral ou hospitalier.



JE SUIS PROFESSIONNEL

Je contacte directement le secrétariat pour demander une admission.

Un temps d'évaluation de la situation sera organisé avec vous



JE SUIS USAGER

Je prends contact avec le médecin traitant du patient ou son médecin spécialiste

Le professionnel contactera l'HAD

ET APRÈS ?

L'équipe de coordination évaluera la faisabilité de la prise en charge dans les meilleurs délais.

Lorsque la demande est validée et que le médecin traitant a donné son accord, l'équipe de l'HAD se rend au domicile pour :

- Expliquer la démarche au patient et à sa famille
- Organiser la prise en charge en lien avec tous les intervenants du domicile (médecin traitant, infirmiers libéraux, aides à domicile...).

Des visites de suivi à domicile sont organisées régulièrement en fonction des besoins et en lien avec les intervenants du domicile.